



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 1737

Texte de la question

ÉVALUATION DU SYSTÈME SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut, pour le groupe UMP.

M. Bernard Perrut. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le cahier d'école des élèves de France, nous pourrions aujourd'hui inscrire cette appréciation : " honorable, mais peut mieux faire " !

Dix-septième pour la lecture, seizième pour les mathématiques, treizième pour les sciences, tels sont les résultats obtenus par la France lors de l'enquête réalisée par l'OCDE dans quarante pays et qui mesure la capacité des jeunes à utiliser leurs connaissances.

Si nos enfants n'excellent pas dans la maîtrise de la langue française, la culture mathématique nous place au-dessus de la moyenne des pays. Et c'est en algèbre, en lecture de tableaux et graphiques, devant la géométrie, que nous obtenons les meilleurs scores.

Le rapport souligne aussi les progrès en sciences et la bonne intelligence logique des jeunes Français en dehors des exercices purement scolaires. Mais nos enfants, par manque de confiance en eux, et souvent par peur d'un système de notation-sanction, demeurent les Européens les plus angoissés, comme d'ailleurs leurs parents, c'est-à-dire nous-mêmes, qui revivons notre propre histoire, craignant que l'échec à l'école soit l'échec de toute une vie.

Monsieur le ministre, face à ce constat, quelles sont vos priorités pour garantir à tous les élèves l'acquisition d'un socle de connaissances, la maîtrise des savoirs indispensables à leur insertion sociale et professionnelle ? Quelles mesures allez-vous prendre pour élever le niveau général et donner à tous une qualification ? J'aimerais également savoir, comme mes collègues du groupe UMP, comment votre réforme, élaborée dans la concertation, va se poursuivre afin que le contrat de réussite que vous nous proposez permette à nos élèves d'obtenir les meilleures notes et à la France de figurer désormais au tableau d'honneur ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Fillon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, depuis une dizaine d'années, toutes les études internationales convergent : la France se situe dans la moyenne. Cela ne peut pas nous satisfaire, car un pays comme le nôtre ne peut viser que les premières places. Par ailleurs, notre système s'érode lentement, mais sûrement.

Ces études révèlent aussi que les efforts financiers très importants que nous avons consentis ces dernières années n'ont pas eu d'effet sur la qualité et l'efficacité de notre système : si, en effet, nous sommes au premier rang des pays de l'OCDE et des pays européens en termes de dépenses d'éducation, nous restons dans la moyenne en termes d'efficacité.

Pourquoi en sommes-nous là ? D'abord, nous n'avons pas suffisamment ciblé nos priorités. C'est pourquoi le projet de loi d'orientation sur l'école que je vous proposerai prochainement prévoit l'acquisition par tous les élèves, au cours de la scolarité obligatoire, d'un socle de connaissances et de compétences fondamentales.

En deuxième lieu, l'évaluation n'est pas assez affirmée. Je vous proposerai donc également de fixer trois grands rendez-vous à cet égard : une évaluation nationale en français et en mathématiques en CE2, en sixième et dans le cadre d'un nouveau brevet rénové.

Enfin, nos dispositifs de soutien, pourtant nombreux, ne sont pas assez réactifs, ni assez personnalisés. Je vous proposerai donc, dans la loi d'orientation, un contrat individuel de réussite éducative, qui pourra être conclu à tout moment de la scolarité et se traduira notamment par la mise en place de trois heures hebdomadaires de soutien.

Monsieur le député, nous devons répondre aux questions que nous posent ces évaluations internationales. C'est ce que je vous proposerai de faire dès la fin du mois de janvier avec l'examen du projet de loi d'orientation sur l'école. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1737

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 décembre 2004